



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Manifestations

Question écrite n° 2122

Texte de la question

En janvier 1992, des élèves du collège République de Bobigny (Seine-Saint-Denis), accompagnés par leurs enseignants, se rendaient à l'inspection académique pour obtenir des moyens suffisants pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions (matérielles, de sécurité...). Cette délégation de jeunes collégiens s'est heurtée à des violences policières. Voulant leur épargner des coups et blessures, des professeurs se sont interposés entre les élèves et les forces de police. L'affaire semblait en rester là. Or, le 1er juin prochain, un enseignant va comparaître devant le tribunal correctionnel pour « un coup de pied donné à un policier ». M. Jean-Claude Gayssot apporte tout son soutien à cet enseignant, victime d'une accusation fallacieuse car le témoin qui a porté plainte à son encontre n'est pas la victime. Parallèlement, des centaines de collégiens, de professeurs, de parents d'élèves, de personnels d'éducation, d'élus locaux... ont déjà apporté leur soutien à cet enseignant dont la carrière professionnelle depuis vingt et un ans est irréprochable. Il demande à M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, d'intervenir pour que la victime de cette machination ne soit pas injustement condamnée : une telle erreur judiciaire serait lourde de conséquences pour son avenir professionnel, sa famille, le corps enseignant, la démocratie dans notre pays.

Texte de la réponse

La présente question écrite se rapportant à une affaire particulière, il a été répondu directement à l'honorable parlementaire, en application des dispositions de l'article 139 du règlement de l'Assemblée nationale.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2122

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1993, page 1622

Réponse publiée le : 23 août 1993, page 2662